

Procès-verbal n°7

SAISON 2021/2022

COMMISSION TECHNIQUE

Approuvé par le Comité Directeur du 2 Juin 2022

Réunion en visio du 5 janvier 2022 – 20H

Assistent : M. ROSCOUET (Présidente), JP. BASSET, B. CERVETTI, C. DUBOIS, F. LAGARDE, S. MAROUTEAU, O. PILARD.

Invité : P. DESHAYES.

1) Introduction de la Présidente

Marie ROSCOUET reprend donc la présidence derrière Sylvain GROC qu'elle remercie de son travail. Elle va essayer de faire au mieux, car c'est une première pour elle, et bien sûr avec l'appui de tous les membres de la Commission.

Elle balaye l'ordre du jour qui sera développé lors de cette réunion :

- Retour sur le CRE Beach de Noël (en priorité puisqu'O. PILARD doit quitter la réunion avant 21H)
- Retour sur le CRE Indoor
- Préparation des CRE février et des Tournois
- Nombre d'équipes IDF pour les Maxi Volleyades, Volleyades et Mini Volleyades
- Embauche possible d'adjoint Pôles en Parcours Emploi Compétences
- Harmonisation des indemnisations
- Questions diverses (ex. projet de valorisation des clubs / Pôles).

2) Retours sur CRE Noël (3 jours)

2.1 Beach : carton plein sur ces 3 jours question présences (4x10 M15/17). Tous les jeunes qui avaient été détectés étaient là. Côté hébergement rien à redire, c'est sur la restauration qu'il faudra améliorer (le quantitatif notamment). Il y a eu à gérer dans l'urgence un cas Covid chez les M15M du coup le stage a été stoppé. Les M17/18 ont poursuivi. C'est JP. ALORO, référent Covid, qui a assuré la liaison.

2.2 Indoor : ni problèmes d'infrastructures cette fois ni de comportement (40 M14F/40 M15M). Pas de CRE M17/18 (il a eu lieu à la Toussaint). Il faudrait davantage d'encadrants car il y a eu des cas Covid chez les cadres non remplacés au dernier moment. Peut-être prendre aussi plus de stagiaires DEJEPS. Satisfaction avec les surveillants. 2 cas Covid détectés qu'il a aussi fallu gérer.

A prévoir une sorte de feuille de route avant les prochains CRE pour savoir quoi faire dans ce cas-là afin de ne pas laisser les cadres trop démunis et qu'ils n'aient qu'à suivre la procédure.

3) Stages CRE des vacances d'hiver

2.1 Beach : durant la 1^{ère} semaine de mars (16 stagiaires M15/17 par genre – 4 entraîneurs à

prévoir). Dommage qu'on ne sache pas si les Beach Volleyades seront organisées. Voir avec Karim KHEMIRI-LEVY assez vite.

2.2 Indoor : dernière semaine de février, 4 jours ½.

- M14/15 : ce sera les mêmes nombres (40 stagiaires par genre – 12 entraîneurs à prévoir). Les cadres sont partants. En trouver d'autres.

- M17/18 : 28 jeunes (16 par genre – 4 entraîneurs à prévoir). A rectifier sans doute à 24 par genre si on devait aligner 2 équipes aux Maxi Volleyades, si elles ont lieu. Peu de Ligue travaillent sur cette catégorie d'âge. La DTN a réfléchi à en faire une compétition de développement pour les potentiels, en n'y mettant que des licenciés de moins de 2 ans de pratique. L'idée étant de fidéliser et détecter ceux qui seraient passés entre les mailles du filet. Les jeunes jouant déjà en fédéral ne pourront participer. Le projet doit être présenté semaine prochaine.

4) Ateliers thématiques

Les CTS proposent d'organiser des ½ journées thématiques adossées aux CRE sur lesquelles seraient invités tous les entraîneurs franciliens volontaires. Ce serait une bonne manière de faire connaître le travail fait sur les CRE, de faire du lien avec les cadres du terrain et mieux faire passer les attendus techniques qui président tant sur les CRE qu'à terme à l'entrée en Pôles. Charge à la Ligue d'offrir le repas (10€). Peut-être limiter à 20 participants. Programmation de deux ½ journées par CRE. Estimation à 400€. Cela pourrait débiter dès février.

Projet à faire valider par le Bureau.

5) Tournois des sélections départementales

5.1 TSD M12/13 prévu le 27/02 à Herblay (95)

5.2 Tournois des Potentiels M14/15 prévu le 26/02 dans le 92

La formule M14 corrigée par S. MAROUEAU suite au tournoi de Toussaint est revue en détail. Les matchs resteront au temps pour une meilleure gestion de la journée. Les temps morts sont les temps morts classiques (2 par set) ; par contre sont décomptés du temps les changements de joueurs. Les services en touches de foot restent de mise mais avec un seul pas d'élan. Les tournois 1x1 seront placés au milieu des 4x4. Les joueuses déjà sélectionnées sur le CRE après le tournoi de Toussaint ne pourront l'être sur cette journée. Il faut donc rapidement fournir les listes des sélectionnés (tant filles que garçons) aux départements. La concomitance des stages départementaux/régionaux devrait faire que les Comités départementaux auront à recruter d'autres jeunes que ceux déjà détectés pour le CRE. Tous les bilans de stages et sur les jeunes sont prêts à l'envoi aux familles et entraîneurs. Bien ajouter les CTD dans la liste de diffusion. Il faut travailler sur la manière de pallier l'absence de certains Comités sur les Tournois, par ex en invitant des équipes de sections sportives ou UNSS.

La formule M15 corrigée par C. DUBOIS est également revue. Beaucoup de corrections similaires (matchs au temps, temps décompté pour changements de joueurs, joueurs sélectionnés non listés en CRE...).

Les formules corrigées (nouveautés laissées en rouge) seront envoyées aux départements dans la foulée.

La sportive des journées devra être assurée par les Comités recevants (92/95) car P. DESHAYES ne sera pas présent pour en assurer une partie.

Voir avec la CRA si elle compte se servir de la journée pour valider des arbitres sur les matchs 6x6 des M15.

Concernant les récompenses il est décidé de refaire ce qui avait été fait à la Toussaint. Un budget de 700€ à prévoir. Marie soumettra à C. MICHEL, le nouveau Trésorier (intérimaire) de la Ligue. Voir avec les clubs pro s'ils pourraient offrir des places de match comme l'avait fait Le Plessis R. Voire à offrir « un après-midi en Pôle » etc. Proposition de récompense pour les

créations de licence (il faudrait pour aider le jour J, demander que les Comités mettent un astérisque sur leur listing lorsque c'est une première licence).

A voir avec le CD92 et les 2 clubs pro à répondre aux attentes du Conseil Départemental des Hauts de Seine, concernant des événements sportifs. Venue de joueurs Pro par ex sur la journée etc. Dotation de ti-shirts possible.

Afin de ne pas se contenter des avis des cadres mais avoir aussi celui des joueuses et joueurs aux Tournois, il pourrait être édité un QRcode affiché sur les murs des gymnases lors du tournoi, leur permettant de renseigner le questionnaire de satisfaction. Car nous n'avons eu que les remontées des cadres et CTD.

On sait que la nouvelle formule ne fait pas l'unanimité, c'était prévisible car radicalement différente de la compétition des éditions de toutes ces dernières années. D'ores et déjà certains suggèrent de s'en tenir à un seul tournoi sur ce mode, voire à l'assortir de Journées de détection isolées (comme celle du 27/11 en M15M) pour parfaire la détection. Au-delà des simples aménagements de formule, il faudra effectuer un bilan en fin de saison et recueillir avis et suggestions.

6) Volleyades

Vu le nombre de licenciés jeunes en IDF il est possible que la Ligue obtienne plus de places aux Volleyades (+ Maxi et Mini) que d'habitude.

Concernant les Maxi Volleyades il faudrait déjà qu'elles soient décidées ou qu'une Ligue se décide à l'accueillir. Idem en Beach.

Sur les Volleyades notre projet s'appuyait sur 3 équipes présentées par la Ligue. Ca pourrait être deux, il faudra voir au cas où on nous propose d'en aligner davantage (5 potentiellement).

Concernant les Mini Volleyades il est possible que l'IDF se voie proposer jusqu'à 5 places que les Comités seront très certainement ravis d'accepter.

7) Emploi « Parcours Emploi Compétences »

Il avait été question au moment de l'emploi d'un adjoint aux Pôles, d'en adjoindre un 2nd. Mais il avait été ménagé un temps d'évaluation. Vu l'utilité du poste sur les Pôles tant que de pallier la difficulté à trouver des cadres sur les CRE, il semblerait judicieux de s'inscrire sur le dispositif « Parcours Emploi Compétences » qui laisse un faible reliquat à charge à la Ligue puisqu'il y aurait un glissement de ligne des CRE ou des Pôles et reste intéressant pour un jeune qui cherche un complément de formation (DNE fédéral). Le dispositif engage pour 2 ans.

Principe adopté par la CRT à faire valider en Bureau. Les CTS ont des profils en vue. Si c'est accordé, il conviendra d'éditer la fiche de poste « Adjoint Pôle et Intervenant CRE » et de lancer un appel d'offre.

8) Questions diverses

- Il est convenu de demander au Bureau de se préoccuper de l'harmonisation de toutes les indemnités bénévoles de la Ligue (CRT, CRS, CRPVS ou autres). La CRT fera des propositions.
- Pas d'urgence mais à l'étude un projet de valorisation des clubs qui envoient des jeunes en Pôles.
- La CRT essayera de trouver un autre membre après le départ de S. GROC.

Prochaine réunion à fixer en Doodle entre le 24 et le 28/01.

Fin de réunion à 22H45.

M. ROSCOUET
Présidente

B. CERVETTI
secrétaire de séance